

*Article 43 du Règlement***LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**DÉPÔT DE NOTES ENVOYÉES AUX TERMES DE L'ACCORD
RELATIF À L'ESPACE

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 41(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer dans les deux langues officielles copies de notes qui ont été transmises à l'ambassade de l'URSS et au secrétaire général des Nations Unies. Ces notes se composent de textes d'avis que nous sommes tenus d'envoyer à l'État d'origine et au secrétaire général des Nations Unies en vertu des conditions de l'accord de 1968 sur le sauvetage des astronautes ainsi que le retour des astronautes et des objets lancés dans l'espace.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUEDÉPÔT D'UN DOCUMENT PRÉPARÉ POUR LA RÉUNION DES
PREMIERS MINISTRES

M. Ed. Lumley (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer des copies en anglais et en français d'un document de travail préparé pour la rencontre des premiers ministres la semaine prochaine. Le document s'intitule «L'économie canadienne—Projections et objectifs à moyen terme».

* * *

LA LOI ANTI-INFLATION

DÉPÔT DE CERTAINS RAPPORTS DE LA CLI

M. Ed. Lumley (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 17(2) de la loi anti-inflation, j'aimerais déposer, dans les deux langues officielles, copies de quatre rapports envoyés au Directeur par la Commission de lutte contre l'inflation.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURESLES DROITS ET LA LIBERTÉ DES CITOYENS SOVIÉTIQUES—
DEMANDE DE PRÉSENTATION DE LA QUESTION À LA
CONFÉRENCE INTERNATIONALE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. l'Orateur: En début de journée, conformément à l'article 43 du Règlement, le député de York-Centre (M. Kaplan), appuyé par le député de Grenville-Carleton (M. Baker), a reçu de la Chambre l'autorisation de présenter une motion, laquelle a été adoptée en temps voulu.

Cette motion commençait par un bref préambule du député de York-Centre. Elle semblait formulée de façon très explicite, mais après l'avoir examinée de plus près on a constaté qu'elle ne l'était pas. Les officiers de la table ont donc suggéré un changement qui, je crois, a été approuvé par le motionnaire et le co-motionnaire. La motion se lit maintenant comme suit:

[M. Robinson.]

—Que la Chambre demande que le souci du Parlement au sujet du traitement infligé à Anatole Chtcharanski et à d'autres citoyens soviétiques qui ont tenté de se prévaloir de leurs droits et libertés, stipulés dans l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et adoptés par les États participants à Helsinki, soit exprimé dès que possible à la réunion de la CSCCE qui se tient actuellement à Belgrade.

Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

**RADIODIFFUSION, FILMS ET ASSISTANCE AUX
ARTS**AUTORISATION DU DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU COMITÉ
PERMANENT

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par le ministre des Transports (M. Lang):

Que le comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts soit autorisé à se rendre à Toronto, en Ontario, et à Montréal, au Québec, les 13 et 14 février et les 20 et 21 février 1978 pour étudier les activités de la société Radio-Canada et que ce comité soit accompagné du personnel de soutien nécessaire.

M. Baker (Grenville-Carleton): D'accord.**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** D'accord.

[Français]

M. Caouette (Villeneuve): D'accord.

[Traduction]

M. l'Orateur: On semble s'être entendu. Je crois que le député de Moncton (M. Jones) a également été consulté.

M. Jones: Je n'ai pas d'objections, monsieur l'Orateur. J'ignore qui va payer, mais je n'y serai pas.

M. l'Orateur: On a mené certaines consultations dans le but de présenter la motion à ce moment-ci. Le texte de la motion a été lu à la Chambre. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONSDEMANDE DE RESTRICTION À LA PUBLICATION DE MATÉRIEL
PORNOGRAPHIQUE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé le quatrième rapport du greffier des pétitions, établissant qu'il a examiné la pétition présentée par le député de Surrey-White Rock (M. Friesen) et qu'il l'a jugée conforme aux exigences du Règlement quant au libellé.